

POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

FICHE DESCRIPTIVE

L'Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privées (ICoCA) est une initiative multipartite créée en 2013. L'ICoCA encourage la fourniture responsable de services de sécurité privée et s'efforce de promouvoir le respect des droits humains et du droit humanitaire par ses membres et les entreprises affiliées. L'ICoCA sert de mécanisme de suivi, de surveillance et de mise en œuvre du Code international de conduite pour les prestataires de services de sécurité privée (le "Code"). La mission de l'ICoCA est d'élever les normes et les pratiques du secteur de la sécurité privée et de s'engager avec les principales parties prenantes pour obtenir une large adhésion à son Code à l'échelle mondiale. L'objectif ultime de l'ICoCA est d'avoir un impact positif sur les communautés touchées par la sécurité privée.



RÔLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

- Les OSC contribuent à promouvoir et à protéger les droits humains et le droit international humanitaire (DIH), et à soutenir l'État de droit en plaidant pour un renforcement de l'efficacité de la réglementation, du contrôle et de la responsabilité du secteur de la sécurité privée opérant dans des environnements complexes, notamment dans des régions qui se remettent de troubles ou d'instabilité, qu'ils soient dus à une catastrophe naturelle ou à des conflits armés.
- Les OSC contribuent au monitoring des entreprises membres et affiliées de l'ICoCA et aident à promouvoir la responsabilisation en cas d'atteintes aux droits humains.
- Les OSC travaillent avec l'Association à l'élévation des normes du secteur au travers de leur expertise, que ce soit par la rédaction de conseils, la diffusion des meilleures pratiques, l'engagement avec les parties prenantes locales, nationales et internationales concernées (y compris les gouvernements, la société civile locale, les syndicats et autres), ou par d'autres outils et matériels.
- Les OSC mobilisent les communautés en faveur d'un programme de réforme de la sécurité plus large sur la scène nationale et internationale.

QUI SONT LES OSC MEMBRES DE L'ICOCA ?

- Nos organisations de la société civile membres constituent un réseau diversifié de défenseurs des droits humains et de la protection des civils qui travaille aussi bien au niveau local et communautaire qu'au sein d'organisations de plaidoyer de premier plan.
- Nos membres font campagne à tous les niveaux sur un large éventail de questions qui sont toutes axées sur la justice sociale.



POURQUOI ADHÉRER À L'ICOCA

En adhérant à l'ICoCA, les OSC travaillent en collaboration avec d'autres OSC, des États et des entreprises de sécurité privées à la pointe de la sécurité et des droits humains. Leur participation leur permet :

- La possibilité d'influencer les politiques et les pratiques des États et des entreprises en apportant un éclairage critique, y compris sur les communautés touchées ;
- Un apprentissage commun grâce à une collaboration entre plusieurs parties prenantes ;
- La possibilité d'engager sur des questions fondamentales concernant les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains et aux Objectifs de développement durable, et d'obtenir et de partager des informations qui éclairent leurs actions de plaidoyer.

RESPONSABILITÉS INCOMBANT AUX MEMBRES

Les OSC peuvent jouer plusieurs rôles lorsqu'elles adhèrent à l'ICoCA, en utilisant leurs propres plateformes pour contribuer au travail de l'Association. L'éventail des rôles et des responsabilités comprend :

- Représenter toutes les communautés affectées, y compris celles qui travaillent dans le secteur de la sécurité et celles qui vivent là où opèrent les entreprises, et transmettre des plaintes.
- Plaider pour une réglementation et une responsabilisation efficaces du secteur de la sécurité privée.
- Monitoring des entreprises de sécurité privée en se référant aux exigences du Code de conduite international ainsi qu'à la législation nationale.
- Contribuer à une meilleure compréhension du secteur de la sécurité privée dans le pays en identifiant les domaines dans lesquels les services de sécurité privée peuvent rencontrer les risques les plus élevés et en sensibilisant les principales parties prenantes au Code de conduite international et à l'ICoCA.
- Renforcer la capacité de la société civile à promouvoir une sécurité responsable qui respecte les droits humains et le droit humanitaire international et qui se conforme au Code de conduite international.
- Contribuer à l'élaboration d'outils, de conseils et de documentation.
- Documenter et partager les cas de violations des droits humains dans le secteur de la sécurité privée.



ICoCA

Genève Nations 3ème étage
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
CH-1202 Genève
Suisse

www.icoca.ch

secretariat@icoca.ch

+41 22 727 07 57

